
NOS DIMANCHES ET NOS NUITS SACRIFIES SUR L'AUTEL DU PROFIT

Le ministre Macron a donné le ton, son "*projet de loi pour l'activité et l'égalité des chances économiques*" met le paquet sur l'extension des horaires d'ouvertures des commerces : passage de 5 à 12 du nombre de dimanches annuels d'ouverture autorisée, développement du nombre de zones, dont les gares, pouvant ouvrir chaque dimanche, permission de minuit pour les enseignes implantées en zone touristique...

Le prétendu volontariat et les majorations de salaire, mis en avant pour faire passer la pilule, ne dureront que le temps que le MEDEF donne de nouveau de la voix. Et c'est une zone de non-droit social promise pour les entreprises de moins de 11 salarié-es où aucune garantie n'est prévue !

Son projet ne se contente pas de reprendre les préconisations du rapport Bailly, il veut également légaliser le travail de nuit, rebaptisé en « travail du soir » (car c'est moins fatiguant dit comme ça), dans les zones touristiques : c'est le Groupe LVMH, propriétaire du Sephora Champs Elysées, condamné récemment à continuer à fermer à 21 h, qui tient la plume du ministre !

Et le zèle de ce dernier fait déjà des envieux : c'est au tour de la grande distribution de demander à pouvoir ouvrir les supermarchés en ville tout le dimanche.

Tous ensemble, on peut les faire reculer !

Pourtant, le fait d'ouvrir plus longtemps n'amènera pas la clientèle à dépenser davantage que ce qu'elle a dans les poches. Et les arguments sur la fréquentation touristique, la marotte trouvée par le gouvernement socialiste pour renier son opposition au développement du travail dominical sous Sarkozy, ont été taillés en pièces par les syndicats.

Ce qui est certain, c'est que les salarié-es du commerce, en particulier les femmes, paieront le prix fort d'une telle réforme, par la hausse de l'emploi précaire et la dégradation de leurs conditions de vie. Et ne parlons même pas du coût écologique de ces ouvertures.

Ces arguments, le ministre n'a pas souhaité les entendre, laissant sans réponse notre demande de rencontre alors que notre implantation dans ce secteur va grandissante, comme en atteste la constitution de la Fédération SUD Commerces et Services-Solidaires le 30 septembre dernier.

Paris est l'épicentre de cette bataille et l'intersyndicale CLIC-P, dont notre syndicat SUD Commerce fait partie, va multiplier, dans les semaines qui viennent, les procédures judiciaires à l'encontre des magasins qui violent la législation. Elle appelle aussi à une journée de grève et de manifestation le 14 novembre prochain. L'Union Syndicale Solidaires et la Fédération SUD Commerces et Services-Solidaires appellent à s'emparer de cette date pour décliner des mobilisations en région.

Le 16 octobre 2014

**144 Bd de la
Villette
75 019 Paris**

**Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**

